

Objet : Le petit guide de janvier-février aux directeurs-trices pour assurer la réussite de tous nos élèves.

Actualités : le métier

Mieux rémunérées, mieux accompagnées, les nouvelles carrières enseignantes

Les nouvelles mesures de modernisation et de revalorisation de la carrière des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation-psychologues, fonctionnaires et assimilés proposées dans le cadre du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) dans la fonction publique seront pleinement déployées dès janvier sur notre circonscription. Une cinquantaine d'entretiens de carrière devraient se dérouler entre janvier et mai 2017. Vous pouvez transmettre au personnel éligible au PPCR de votre école le lien suivant : http://cache.media.education.gouv.fr/file/09_-_septembre/55/2/2017_guide_RV_carriere_enseignants_education_psyEN_V3_804552.pdf afin qu'ils s'y préparent.

Horaires des nouveaux programmes : en cycle 3 : Français : 8 h / Mathématiques : 5 h / LVE : 1 h 30 / EPS : 3 h / Sciences et technologie : 2 h / Enseignements artistiques : 2 h / Histoire / Géographie / Enseignement moral et civique* : 2 h 30 // *12 h hebdomadaires consacrées à des activités quotidiennes d'oral, de lecture et d'écriture (sur l'ensemble des champs disciplinaires) *Enseignement Moral et Civique : 36 h annuelles = 1h hebdomadaire dont 0 h 30 consacrée à des situations pratiques favorisant l'expression orale

En cycle 2 : Français : 10 h / Mathématiques : 5 h / EPS : 3 h / LVE : 1 h 30 / Questionner le monde / EMC* : 2 h 30 / Enseignements Artistiques : 2 h

*10h hebdomadaires consacrées à des activités quotidiennes d'oral, de lecture et d'écriture (sur l'ensemble des champs disciplinaires)

*Enseignement Moral et Civique : 36 h annuelles = 1 h hebdomadaire dont 0 h 30 consacrée à des situations pratiques favorisant l'expression orale.

Réunion des directeurs-trices le 1/02/2018 à partir de 17h30 à l'école élémentaire de St GEORGES DE RENEINS .

Si vous étiez retenu(e) par une autre obligation, merci de m'en prévenir par courriel avant le 30 janvier. L'ordre du jour vous sera communiqué prochainement.

Pilotage et Gestion d'école

► **Elaborer le compte-rendu des réunions et conseils** : Leur **ordre du jour** se résume à deux ou trois points précis. Dans la rédaction des comptes rendus, vous ferez apparaître les trois points suivants :

-**l'état des lieux** : basé sur un constat, il est la première étape dans l'élaboration d'un programme d'actions.

-**les objectifs d'évolution** : ils ciblent vos axes (objectifs) prioritaires compte tenu des besoins identifiés dans l'état des lieux.

-**les décisions** : ensemble des actions précises prises en concertation ; ces actions sont décrites avec minutie et accompagnées d'un échéancier.

En fin d'année, vous veillerez à revenir sur vos comptes rendus afin de dresser un bilan global notamment des résultats des décisions et des actions réalisées.

► **Orienter les élèves** : Les dispositions de l'article L. 311-7 du code de l'éducation confèrent désormais un caractère exceptionnel au redoublement. À ce titre, celui-ci n'est plus une condition nécessaire à l'orientation des élèves en SEGPA.

► **Evaluer/Savoirs et compétences** :

Une consigne explicite, une tâche d'identification, de reconnaissance ou de restitution de connaissances, une tâche renvoyant à une connaissance avant tout déclarative conduisent les élèves sur le registre « savoir restituer » *des connaissances déclaratives* → Niveau 1

Une consigne explicite quant aux connaissances à mobiliser, une tâche renvoyant à une connaissance avant tout procédurale (l'application d'une démarche apprise algorithmique, procédure, règle) conduisent les élèves sur le registre de l'application scolaire. *Connaissance procédurale* → Niveau 2

Une consigne explicite quant aux connaissances à mobiliser, une tâche renvoyant à une connaissance avant tout procédurale, un habillage (la situation est mise en scène) le conduisent sur le registre de l'application habillée. *Savoir-faire de base en contexte* → Niveau 3

Une consigne implicite laissant aux élèves le soin de trouver par ses propres moyens les ressources (connaissances déclaratives et procédurales) à mobiliser, une tâche complexe nécessitant un traitement analytique de la situation et une combinaison appropriée des ressources, un degré d'habillage lui aussi plus complexe les conduisent sur *le registre de la tâche complexe et à inventer et planifier un raisonnement dans une situation inédite* → Niveau 4

Etre attentif à ces niveaux de complexité dans les évaluations permet d'aider vos élèves à progresser et à rendre compte de leurs acquis, des progrès comme d'éventuelles difficultés rencontrées. Les modalités d'évaluation alors évoluent, privilégiant une évaluation constructive, simple et lisible, qui valorise les progrès, soutient la motivation et encourage les initiatives des élèves. (Cf. LSU)

Le LSU en tout état de cause est le document à compléter désormais et à remettre aux familles selon le rythme retenu par chaque école.

► **Communiquer vos besoins au RASED et à l'équipe de circonscription** : le second semestre permet le réajustement de la définition des missions des maîtres E et G qui composent le réseau d'aide de notre circonscription. Vous vous reporterez à cet effet au calendrier des écoles et du RASED note de service n°2 : **Retour au plus tard des demandes d'aide cycles 1 et 2 au 01/02/2018**. Vous planifierez par ailleurs toute concertation utile sur cette période avec les familles dont les enfants pourraient tirer bénéfice des stages de réussite en vue d'établir la liste des bénéficiaires et de la communiquer au secrétariat .

NB. Vous veillerez à actualiser vos informations indispensables à la gestion de ce dossier : le nombre de PPRE dans chaque classe et pour l'ensemble de chaque cycle (rappel des trois temps janvier/juin/fin septembre). % de renouvellements des PPRE sur ces temps. % des élèves en APC (Dimension 2 Prévention /remédiation seule visée)selon les périodes choisies par l'école. Nombre de signalements RASED.

Nous faisons tous au moins un voeu par an, en soufflant les bougies de notre gâteau d'anniversaire. Certains d'entre nous en font plus : pour un cil sur une joue, devant une fontaine, en voyant une étoile filante... à l'aube d'une année nouvelle....J'en fais partie ! Que 2018 apporte à chacun et à chacune d'entre vous, tout simplement le meilleur !
Très sincèrement,

M DEMARET